

NON AU SPORT PROSTITUEUR !

A l'occasion du Championnat d'Europe de football 2016 qui se tiendra dans plusieurs villes de France, l'Amicale du Nid qui accompagne des personnes prostituées vers la sortie de la prostitution, tient à rappeler son engagement dans le combat pour l'Abolition de la prostitution.

Le 13 avril 2016, 70 ans après la loi Marthe Richard qui interdisait les maisons closes, a été promulguée une loi qui « vise à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées » :

- reconnu comme une exploitation du corps et une violence faite aux femmes l'achat d'actes sexuels est désormais interdit en France. Les clients sont dorénavant passibles d'une amende de 1500 € et plus s'il y a récurrence,
- un parcours de sortie de la prostitution est créé ainsi qu'un fonds dédié,
- la lutte contre le proxénétisme et la traite des êtres humains est renforcée en même temps que les victimes sont mieux protégées.

Nous nous réjouissons que notre pays ait rejoint dans ces objectifs la Suède, l'Islande et la Norvège, autres pays européens abolitionnistes.

Nous espérons vivement que l'Euro 2016 qui se déroulera du 10 juin au 10 juillet ne sera pas l'occasion de prostituer des femmes et ainsi d'atteindre à la dignité de toutes les femmes, comme cela a été le cas à diverses reprises lors d'autres rencontres sportives.

La France est un pays d'égalité entre les femmes et les hommes, le temps de rencontres sportives agrémentées de la violence prostitutionnelle est révolu !



Geneviève Duché
Présidente

Personne à contacter : Hélène de Ruyg, Déléguée Générale – contact@adn-asso.org